

Régions > Canton de Neuchâtel

**29.04.2014, 15:22 - Canton de Neuchâtel**

Actualisé le 29.04.14, 15:31

## Oui unanime aux 34 millions pour assainir le CPLN



Le centre professionnel du Littoral neuchâtelois sera rénové. NEUCHATEL 6 04 2011 PHOTO: CHRISTIAN GALLEY

Crédit: SNP

**Les députés au Grand Conseil neuchâtelois ont accepté ce mardi, à l'unanimité, un crédit de 34 millions de francs pour assainir le CPLN, dont l'état a été qualifié de déplorable.**

Les députés au Grand Conseil ont reconnu l'urgence de la situation: les bâtiments du CPLN (Centre professionnel du Littoral neuchâtelois) doivent être rénovés au plus vite. Construits dans les années 1960 et 1970, ils sont dans un état de dégradation avancée, présentent des infiltrations d'eau et constituent de véritables gouffres énergétiques.

Le Grand Conseil a donc accepté, par 112 voix sans opposition, un important crédit de 34 millions de francs. Les travaux, qui prévoient notamment la démolition d'une halle et l'agrandissement du complexe, débuteront cet été et dureront trois ans. L'assainissement permettra, à terme, une économie annuelle de 600000 francs, due à la réduction des frais d'entretien, de la consommation énergétique et des locations.

Par vgi